

[Text]

accomplir, et qu'elle veut réaliser de façon appropriée à la dignité du peuple acadien.

Nos étudiants subissent également d'autres contraintes particulières. Ainsi, lorsque vient le temps de se procurer des volumes, l'édition française coûte parfois le double du même titre anglais. On se répète en disant que notre population, sinon dans sa totalité au moins dans sa majorité, vient de régions défavorisées où le revenu per capita est inférieur à la moyenne canadienne. Que l'on jette un coup d'œil sur la distribution de l'aide financière aux étudiants par les provinces pour se rendre compte une fois de plus de cette évidence. A l'Université de Moncton, près des trois quarts de nos étudiants dépendent de l'aide gouvernementale pour poursuivre des études supérieures.

Nous venons de hausser, de façon considérable, les frais de scolarité et de résidence afin d'avoir les fonds d'opération nécessaires au fonctionnement normal de notre institution. L'étudiant devra donc absorber encore une fois ce fardeau additionnel. Pourtant, le gouvernement fédéral n'a pas indexé son régime de prêts aux étudiants depuis 1975. Est-ce normal qu'aux Maritimes, région la plus défavorisée au Canada au point de vue économique, de voir les frais de scolarité les plus hauts au Canada? Nous croyons que non et espérons que votre groupe de travail sera sensible à cette situation particulière de l'Université de Moncton et de plusieurs institutions d'enseignement supérieur devant offrir à des minorités un enseignement égal à ceux de la majorité.

Notre mission déborde même les cadres des provinces maritimes. En effet, nous desservons depuis longtemps plusieurs francophones canadiens venant de l'extérieur des provinces Maritimes. La majorité de ceux-ci viennent du Québec, et plus particulièrement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Sont-ils économiquement plus favorisés?

Depuis la création de notre École de droit, grâce à des subventions du fédéral, nous débordons encore davantage les cadres des provinces maritimes. Puisque nous avons à Moncton la seule École de droit de Common Law en français au Canada, nous desservons actuellement, dans ce domaine, des francophones de tout le pays. Le gouvernement fédéral ne doit-il pas continuer à y jouer une part importante comme il l'a fait jusqu'à présent? Une réduction de la contribution du gouvernement fédéral à l'enseignement supérieur serait donc à notre avis très néfaste pour les universités en général et tout particulièrement pour les jeunes et petites universités.

• 1005

Voici donc, monsieur le président, nos inquiétudes. L'avenir pourra peut-être mieux déterminer le sort qui nous est réservé, mais après tant d'efforts de survie, nous n'allons pas abandonner. Les Acadiens l'ont prouvé dans le passé, grâce à leur ténacité, à leur travail collectif et aux institutions qu'ils ont mises sur pieds. Ils veulent continuer, ils veulent faire leur part. Il ne faudrait pas pour autant les priver de quelque façon que ce soit de droits fondamentaux acquis à force de travail et de persévérance.

Suite à ces propos, nous soumettons, monsieur le président, à votre attention les recommandations suivantes:

[Translation]

plish, and it wishes to fulfill that mission in a way suited to the dignity of the Acadian people.

Our students are also subject to other specific restrictions. Thus, when it is time to purchase text books, the French edition sometimes costs twice as much as the corresponding English version. It would be repetitive to say that the majority, if not all, of our population comes from under-privileged region where the per capita revenue is below the Canadian average. A quick look at the distribution of financial aid to students by provinces will underscore this obvious fact once again. Almost three-quarters of the students of the University of Moncton depend on government aid to continue their postsecondary studies.

We have just increased entrance and residence fees considerably in order to have the funds necessary for the normal operation of our institution. The student must once again absorb this additional burden. The federal government, however, has not indexed its student loans system since 1975. Is it proper that in the Maritimes, the most disadvantaged region of Canada from the economic point of view, the university entrance fees are the highest in Canada? We do not think so and would hope that your task force will be alive to this specific situation at the University of Moncton and at various institutions of higher learning which must offer to minorities an education equal to that of the majority.

Our mission goes beyond the framework of the Maritime provinces. For many years, we have, in fact been serving many French-speaking Canadians from outside the Maritime provinces. The majority of these people come from Quebec, and more specifically from the Gaspé region and the Îles-de-la-Madeleine. Are they better off from an economic point of view?

Since the creation of our law school with federal subsidies, we have gone even more beyond the framework of these Maritime provinces. Since Moncton has the only law school teaching Common Law in French in Canada, we are currently teaching this discipline to Francophones from throughout the country. Should the federal government not continue to play an important role as it has done thus far? In our opinion, any reduction in the federal government's contribution to higher learning would thus be very harmful for universities in general and more specifically for young and small universities.

Those, Mr. Chairman, are our concerns. The future may perhaps better determine our lot, but, having made so many efforts to survive, we will not give up the fight. The Acadians have proved it in the past, through their tenacity, their collective work and the institutions they have set up. They want to continue, they want to do their bit. But they should not be deprived in any way whatsoever of the basic rights they have acquired through work and perseverance.

Having made these comments, Mr. Chairman, we would submit the following recommendations to you: